Six mois 13 fin an. 30 fr

on s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal en envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTERATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

RESERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du tion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bonrse

l'abonnnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE

La République impérissable »

Rien n'est plus intéressant que d'entendre dire par les républicains, comme Constans aux Toulousains, comme Maret dans le Radical. que « la République est à jamais affermie ».

C'est, d'ailleurs, la note de tous les journaux républicains en ce moment. Il n'est pas jusqu'à l'Estafette et le Temps qui ne se recommandent de M. Saint-Genest, qui écrit :

a Boulanger n'a servi qu'à faire triompher » la République qui, ébranlée un instant, » vient d'être miraculeusement affermie par

Il ajoute:

- « Il faut, jusqu'à nouvel ordre, se résigner » à ce qui est là et tâcher de le rendre meil-· leur, car on n'a plus le droit de flétrir ce qui
- L'Estafette, qui contresigne ces lignes, dit :
- « Les conservateurs ne sauraient mieux » faire que d'écouter la voix d'un des leurs,
- » qui a tout tenté pour les prémunir contre le » plus grave et le plus humiliant des échecs. »
- Cette idée de rendre la République « meil-" leure " est bien du pur Saint-Genest!

Comment s'y prendra-t-il pour améliorer « cela »? Il ne le dit pas. L'on ne peut que le regretter.

Quant à l'Estafette, qui félicite le rédacteur du Figaro d'avoir « tout tenté » pour démolir Boulanger, c'est absolument un chefd'œuvre!

Le Figaro a été l'organe officiel, officieux, le moniteur chéri du général Boulanger.

Aucun journal n'a plus travaillé que lui à le mettre en scène.

Et l'Estafette félicite un des principaux rédacteurs du Figaro de son énergie clairvoyante pour « prémunir » les conservateurs contre cet aventurier!

La cocasserie n'était jamais allée aussi loin.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que la République est devenue insubmersible, -- et les Républicains le proclament en chœur, - rien he gene donc plus nos gouvernants pour couronner l'édifice, comme on disait sous l'Empire. Rien ne les arrête plus pour donner aux Libertés égalitaires les garanties refusées jusqu'ici sous prétexte que les « anciens partis », pour parler toujours le langage de l'Empire, faisaient courir des dangers au régime établi.

Cette Egalité biensaisante, inscrite dans tous les programmes, la France l'attend ! L'attendra-t-elle encore longtemps?

Voyons, puisque vous n'avez plus rien à craindre de personne, pendez au croc votre equipement de guerre civile.

Donnez-nous la Liberté, l'Egalité, la Fraternite, o Républicains rassurés sur votre ave-

Pas si betes, n'est-ce pas ? poles, il estreo pas i

Aux frais des contribuables

On annonce que M. Jules Roche, en ce moment à Lyon, va partir aujourd'hui mardi pour faire une excursion sur le Rhône.

C'est une fort jolie excursion et très agréable surtout lorsqu'on la fait aux frais des contribuables. Toutesois comme, officiellement au moins, le budget n'est point fait pour payer les plaisirs des ministres, on ajoute que M. Roche visitera les ports du Rhône pour se rendre compte des moyens de navigation et de leur importance commerciale. Il semble que ces questions sont assez anciennes et ont donné lieu à assez d'études pour qu'on doive être fixés au ministère sur les solutions qu'elles comportent. M. Roche, s'il n'est pas au courant, aurait pu se renseigner auprès des directeurs de son ministère. Il aime mieux voir par luimême. Les contribuables peuvent bien, après tout, faire les frais de l'éducation d'un ministre, et c'est si agréable en cette saison de descendre le cours du Rhône et de voir de beaux pays sans qu'il vous en coûte rien!

M. Yves Guyot a également le goût des voyages; mais, pour que cela ne lui coûte pas cher, il prend le rôle d'inspecteur.

L'inspection de M. le ministre est payée sur les crédits des voies ferrées en construction. C'est sur ces fonds, nous disent les Nouvelles, que seraient prélevés les frais de déjeuners, de diners, d'hôtel, de voitures et toute dépense accessoire, y compris celle de la suite ministérielle. Depuis le mois de janvier, les frais de voyage s'élèvent, dit-on, à la modeste somme de 34,000 fr.

Mais, dirait-on, si M. le Ministre n'avait pas absorbé ces fonds, ils eussent pu être employés dans le but pour lequel ils avaient été inscrits au budget. Sans doute, mais ne compte-t-on pour rien le coup d'œil du maître? M. le Ministre n'a pas relevé d'infraction, mais cela prouve seulement que l'administration républicaine est irréprochable. Le serait-elle si elle ne vivait pas dans la crainte de l'inspection de M. Yves Guyot? Voilà comment on justifie des dé-

LETTRE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Après la série des avenx, nous arrivons à la série des démissions.

M. Naquet ouvre la voie; il se retire, autant par dégoût de la besogne qu'il a accomplie que sous la pression de ses anciens électeurs. C'est le premier, d'autres suivront.

Tandis que M. Naquet démissionne, plusieurs écrivent. M. Boulanger a adressé une lettre à M. Paulin Méry, député socialiste de Paris; il lui dit:

> « Jersey Sainte-Brelade villa, 3 septembre.

» Mon cher ami,

- » Je suis heureux de voir que nos avis concordent parfaitement en ce qui concerne l'odieuse campagne que des gredins, anciens membres du comité, mènent en ce moment contre moi.
- » Leur but est de m'enlever la confiance des républicains au moyen de racontars, moitié

faux, moitié vrais. Et pour atteindre ce but, eux qui n'avaient pas autrefois assez de salive pour lécher mes bottes, ils ne craignent pas de commettre la plus vilaine action qui soit au monde et que j'ai qualifiée avec raison d'ordure politique; - mais, que diable, il leur faut de l'argent, les orléanistes sont là pour leur en donner; et puis il faut bien aussi qu'ils puissent rentrer en grâce auprès de messieurs les opportunistes.

» Heureusement ils se trompent dans leurs calculs: leurs menées ne sauraient m'atteindre, et le mépris public aura bientôt raison d'eux. Regardez: ceux qui ont le plus trempé dans cette vilaine conspiration éprouvent déjà, car ils ont peur d'être englobés dans le même mépris, le besoin d'affirmer, ce qui est faux d'ailleurs, qu'ils n'y sont pour rien.

» Général Boulanger. »

INFORMATIONS

RANC ET TRICOCHE

Pauvre Tricoche | Infortuné général ! Voici ce que Ranc lui décoche:

« De ce déballage, des révélations que nous devons aux anciens complices de M. Boulanger, il y a pour le parti républicain un enseignement à tirer: c'est que tout général, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, quels que soient ses services, qui prend posture de politicien, doit être immédiatement frappé.

Soit! répond la Gazette. Frappez Tricoche, le politicien des politiciens.

Mais, pourquoi s'est-on donné tant de mal pour le faire élire? Pourquoi Ranc s'est-il tant démené pour obtenir des voix en faveur de ce

Le plaisir de le briser sur la roche Tarpéienne. Le plaisir de cogner.

La note gaie sur toutes les choses boulangistes est fournie par Paulus interrogé par le Gaulois:

« - Ah! le général, s'est écrié Paulus, ce qu'on me l'a reproché! Mais, monsieur, je ne l'ai pas « créé », le général Boulanger, je ne l'ai que « consacré ». Je ne puis créer personne. C'est ce que je réponds aux ambitieux qui me font demander de les lancer par mes chansons.

» Comprenez-moi bien. Le public est mon maître et je snis son valet; pour que je garde la faveur de mon auditoire, il faut qu'aucune protestation ne s'élève parmi les spectateurs.

» Au moment où j'ai pris Boulanger, il y avait unanimité. Dès qu'il a commencé d'être discuté, j'ai introduit des variantes.

» Actuellement, il serait aussi impossible de chanter Boulanger que de chanter Ferry ou Constans. »

LE DUEL MERMEIX-LABRUYÈRE

La rencontre entre MM. de Labruyère et Mermeix a eu lieu dimanche, à quatre heures, aux environs de Paris.

Au premier engagement qui a duré environ quarante secondes, M. Mayer-Lévy, témoin de M. Mermeix, s'étant écrié: « M. de Labruyère est touché...», M. Maxime Dreyfus, directeur du combat, a arrêté immédiatement le duel.

M. de Labruyère, se dégardant à l'injonction de M. Dreyfus, a été touché au même instant à la partie interne du médius. Il a été constaté par les quatre témoins que M. de Labruyère n'avait été auparavant atteint en aucune façon.

MM. les docteurs Pozzi et L. Piogey ont déclaré qu'étant donné l'état d'infériorité de M. de Labruyère, ils s'opposaient à la continuation du combat.

M. de Labruyère est décidé, paraît-îl, si cette rencontre n'est pas recommencée, à envoyer dans les quarante-huit heures des témoins à M. Mermeix, contre le coup d'épée duquel il formulait, dans la soirée d'hier, un jugement sévère.

En attendant, M. Mermeix se trouve actuellement en face de plusieurs autres affaires.

Aujourd'hui, comme on le sait déjà, ses témoius, MM. Lacroix et Le Cointe, vont reprendre leurs pourparlers avec M. Pierre Richard, député de la Seine, et Edouard Ducret, directeur du Petit National, témoins de M. André Castelin, député de l'Aisne et rédacteur en chef de la Cocarde.

Ce matin, également, M. Mermeix euverra, comme nous l'avons annoncé, des témoins à MM. Millevoye, député de la Somme, et Henri Fouquier, député des Basses-Alpes. Nous croyons savoir que ce dernier refusera tente réparation à M. Mermeix.

LA FIN D'UN HOMME

On lit dans la Cocarde:

« Sur l'honneur, j'affirme que M. Mermeix a mis a profit, pour me frapper, le moment ou, le combat étant suspendu sur l'ordre de M. Maxime Dreyfus qui le dirigeait, j'avais « rassemblé en arrière» et figé mon épée dans le

» Sur le terrain même, et en présence des témoins, j'ai hautement reproché à M. Mermeix cet acte que j'ai qualifié de forfaiture et de félonie.

» DE LABRUYÈRE, »

On assure que les autres personnes auxquelles M. Mermeix avait envoyé ses témoins refusent toute rencontre avec lui.

Voici les noms des députés boulangistes du département de la Seine dont certains électeurs républicains réclament la démission :

5° arrondissement, Naquet; 7°, Mermeix; 8°, Marius Martin; 43°, Paulin Méry; 45°, Eugène Farcy, Laguerre; 17°, Le Senne, Ernest, Roche; 18e, Laisant, Saint-Martin; 19e, Granger; arrondissement de Saint-Denis : Goussot, Revest, Laur, Boudeau; arrondissement de Sceanx : de Belleval, Pierre Richard.

CONCILIATION

M. Constans a obéi au Conseil municipal du Havre; il n'a pas en le courage de résister, et a fait réapposer les scellés sur la chapelle des Dominicains. Une protestation contre cet acte administratif d'exception a été formulée. On voit que la République reste docile aux sec-

DÉSASTRES AU SOUDAN

Des lettres arrivées de Kayes (Sondan français) à Saint-Louis du Sénégal, le 4 courant, annoncent que les marchandises, les valeurs et les constructions du commerce et du gouvernement ont été détruites par une inondation subite survenue pendant la nuit.

Les pertes sont énormes et il y a de nombreuses victimes.

Par suite de la perte des munitions, des vivres et du matériel anéantis par l'inondation, la prochaine campagne du Soudan est compromise. Médine et Bakel sont menacées.

Toutes les lignes télégraphiques du fleuve sont rompues.

INONDATIONS EN AUTRICHE

On télégraphie de Vienne que les dommages causés par les inondations en Autriche sont évalués à une centaine de millions.

Les récoltes de pommes de terre et de betteraves sont presque entièrement perdues.

L'INCENDIE DE SALONIQUE

Le consulat de France n'a pas souffert de l'incendie.

Aucun magasin français n'a été atteint.

ANARCHISTES

Les anarchistes de Roubaix font parler

- « Le groupe anarchiste avait organisé pour samedi soir une réunion publique dirigée contre l'organe socialiste le Cri du Travailleur, qui était accusé d'être l'organe de la préfecture dans les affiches posées le matin.
- » L'organisateur de la réunion est un nommé Lorion, auteur de l'attentat commis contre les rédacteurs de la Dépêche de Lille, en mai dernier, et condamné pour ce fait à un an de prison. Comme un mandat d'amener existait contre lui, les agents le guettaient.
- » Vers cinq heures, dans un estaminet, rue Franklin, deux agents montérent à sa chambre. Il ouvrit sa porte, ayant un revolver à chaque main.
- » L'agent Hugghe reçut d'abord une balle en pleine poitrine.
- » Lorion continua à tirer plusieurs balles. Hugghe reçu une deuxième balle dans le dos, et l'agent Calonne en reçut une dans l'avant bras. Lorion, toujours tirant, s'élança au milieu des deux agents et s'enfuit. Les agents blessés se mirent à sa poursuite, et à quatre cents mêtres plus loin, aidés d'un troisième agent nommé Brouillard et de la foule, ils l'arrêtèrent.
- » L'agent Brouillard et un passant nommé Max essuyèrent le seu de plusieurs coups de revolver sans être touché. Les trois agents ont amené eux-mêmes Lorion au poste. Interrogé par le commissaire central, Lorion a répondu: 1

- « Je suis souffrant, ne me faites pas de mal. Je » suis anarchiste. »
- » Il a été écroué.
- » On attend le parquet. Les poches du meurtrier étaient bourrées de balles de re-
- » Les blessés vont assez bien. Les balles ont été extraites. »

La réunion du soir a eu lieu quand même, mais les incidents de la journée avaient mis du

Le tapage n'a pas recommencé.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

École d'application de cavalerie de Saumur

OFFICIERS-ÉLÈVES DE SAINT-CYR

LISTE des Osficiers-élèves de l'École spéciale militaire désignés pour suivre les cours de l'École de Saumur en 1890-1891.

	MM.		MM.
4	Elie de Beaumont	42	De Marolles.
	(Jean).	43	Huyot.
2	Janet.		Des Forts.
3	De Sainte-Péreuse.	45	De Tilière.
4	De Lagarde.	46	Soulé.
5	Babinet.	47	Lavergnolle.
6	Noizet.	48	De Breuille.
7	Dutech.	49	Cabarrus.
8	Roullaire.		De Monval.
9	Mareau.		
10	Des Marands.		Legendre (E.
14	Be Guillebon.		De Bridieu.
12	Poucin.		De la Vergne
13	De Brémont (F.).		D'Huart.
	De Rosny.		De Brignac.
	Dalafon	37	Playion

- 16 De Cools. 58 Constantin. 59 De Montaigu. 17 Berge. 18 De Fournas. 60 De Monchy. 19 Parmentier. 61 Brice. 62 De Lustrac. 20 De Lesseux. Aubert. 63 Buissot. 22 De la Hitte. 64 De la Besse.
- 23 Des Courtis. 65 Blin. 66 De Bournazel. 24 De Magy. 67 Saint-Clair. 25 Meyssonnier. 68 De Barbançois. 26 De Petigny. 27 Devanlay.28 Des Vallières. 69 D'Ozonville. 70 De Champsavin.
- 29 Segerand. 74 De Prévoisin. 30 De Chalain. 72 Thomas (J.). 31 Zentz. 73 Blachère. 74 Gallois. 32 Chanoine. De Lécluse. 75 Haas.
- 76 De Montlivault. 34 La Salle. 35 De Gourden. 77 De Plœuc. 78 Dupuy. 79 Le Masson. 36 Muller. 37 Des Chaux. 80 De Montauzon. 38 De Bonnefoy.
- 39 Legendre (O.). 81 De Ravinel. 82 Khaznadar, élève in-40 Paris. 41 Dommanget. digène.

Le général Cailliot, commandant le 40° corps d'armée, inspecteur général de l'Ecole spéciale militaire, a transmis au ministre de la

NOS SAINT-CYRIENS

guerre le classement de sortie des deux promotions de Saint-Cyr.

Les examens de fin de cours ont été très remarquables pour les 400 élèves à nommer sous-lieutenants d'infanterie ou de cavalerie le 1° octobre.

Ceux de la promotion de première année ont été un peu moins bons; le chiffre des punitions a été reconnu trop élevé par l'inspecteur général qui a prescrit de faire redonbler quelques futurs officiers.

EN CHASSE

On ne rencontrait, dimanche, dans la campagne, que Nemrods à la mine affairée, équipés militairement, chaussés de guêtres ou de bottes et précédés de chiens allant et furetant dans les fourrés et les haies.

Les pif | paf | retentissaient à chaque instant.

Nons avons appris, de la bouche de plusieurs chasseurs, que la journée, malgré le vent qui a soufflé assez fort, n'avait pas été trop mauvaise, et qu'aucun d'eux n'avait été contraint de passer chez le marchand de gibier, pour ne pas rentrer bredouille à la maison.

Tant mieux!

Les grandes manœuvres

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

- « Samedi, nos troupes ont opéré entre l'Angennerie et Chanceaux, à dix hilomètres de Tours. L'ennemi était représenté par le 77° de ligne, venant de Cholet, une partie du 66°, le 7º hussards et une batterie du 20º d'artil-
- » Dès 7 heures du matin, l'ennemi occupait la ferme de la Sillonnière, le parc du château de la Chute et toutes les hauteurs qui dominent la plaine de la Choisille et celle de Chanceaux. A 8 heures, les dragons et, à leur tête, le général Danloux, venaient reconnaître les positions de l'ennemi. Bientôt après, arrivaient nos chasseurs à pied, qui formaient l'avantgarde: on tire les premiers coups de fusil, on fait des travaux de campagne: fossés pour abriter les tirailleurs, barricades en travers des routes, etc...
- » Mais, ce n'est encore qu'une guerre d'escarmouches, on tire quelques feux de salves sur les patrouilles ou les reconnaissances. Comme aucun des deux partis ne se sent assez fort pour commencer l'attaque et surtout qu'il est l'heure de la soupe, on mange tranquillement en présence de l'ennemi. C'est à midi seulement qu'arrivent les troupes qui doivent soutenir les chasseurs à pied et tenir tête à l'en-
- » Midi sonnant, les premiers coups de canon sont tirés des fermes de la Sillonnière et de la Bodinière. Déjà, en effet, l'horizon s'est obscurci et le plateau sur lequel est situé Chanceaux s'est couvert de poussière. Les troupes

débouchent dans la plaine et se déploient en tirailleurs. L'artillerie part au grand trot et prend position pour répondre au feu de l'ennemi. La bataille va commencer. On ne distin guera bientôt plus que le crépitement de la fusillade et le canon qui tonne de toutes parts. Le château de la Chute et la ferme de la Sillonnière sont le centre des opérations et le but principal de l'attaque.

» L'ennemi, débordé par les troupes qui arrivent de tons côtés, se jette dans les hois qui avoisinent le château. On le poursuit au pas de course, baïonnette au canon, tandis que sonne la charge. On a alors le spectacle fort curieux d'un combat au milieu des bois: chaque arbre est un obstacle derrière lequel le soldat qui bat en retraite cherche un refuge, et la solitude qui résonne d'un echo sonore a quelque chose de sublime.

» A 2 heures, l'ennemi était rejeté sur la lisière et le général Villain faisait sonner le refrain du corps d'armée suivi de la sonnerie de l'assemblée; c'est le signal qui met fin à la manœuvre. Samedi soir, les soldats ont bivouaqué sur les Landes au sud-est de l'Angennerie : à une heure du matin il y a eu marche de nuit. un combat dans la matinée. Ils se sont reposés le soir et toute la journée d'hier dans les environs de Reugny. Mardi (aujourd'hui) est en effet la première des « grandes journées de manœuvres. » — G. M. »

SAUMUR

que a la République est a citmale alberque »

Accident de voiture. - Avant-hier, dans la matinée, M. Michel Taveau, champagniseur à Saint-Florent, revenait en voiture de la Croix-Verte quand, arrivé rue Beaurepaire, son cheval s'abattit. Les brancards fureut brisés sur le coup et M. Taveau, passant par-dessus le cheval, fut précipité sur le pavé. Tous ceux qui se trouvaient là s'empressèrent autour de lui et le relevèrent, car il était resté étendu sans mouvement. On le mit dans un fauteuil et on le transporta chez M. Martin, tailleur, où les premiers soins lui furent donnés.

On avait craint tout d'abord qu'il n'eût quelque membre brisé, mais on ne remarqua sur lui qu'une légère éraflure aux genoux; cependant des lésions internes sont à redouter.

Il a été ramené en voiture, à son domicile, à Saint-Florent.

Hier, l'état de M. Taveau laissait à désirer, et on attendait l'arrivée du médecin pour savoir à quoi s'en tenir sur son compte.

and and I am plyed on M' a bla Accident. - Plusieurs enfants, parmi lesquels le jenne Patenotte, habitant rue courcouronne, faisaient partir des pétards rue Saint-Nicolas.

En ce moment, la domestique de M. Mauricean-Delaunay vint à passer, et un pétard illi éclata dans l'œil.

M. le docteur Yvert, médecin-major de l'E-

transbordement après lequel la baleinière regagna l'aviso. Derechef, le canon tonna, régu-

lièrement, espaçant méthodiquement ses salves, auxquelles, de la terre, une autre artillerie

répondait. Puis il sembla au contemplateur qu'une musique jouait. Bientôt il n'en douta

plus. Le vent, fléchissant à l'est, apportait, merveilleusement adoucies et fondues, les so-

Le solitaire abaissa sa lunette et passa sa

main gauche sur ses yeux. Mais l'instant d'après, fébrilement, il y rattacha son regard. Tout au bout du verre qui abrégeait les distances, l'un des vaisseaux présentait son arrière puissant, et un nom s'y lisait, en lettres d'or, que le jeune homme prononça d'une voix

- Le Marengo!

sourde:

norités des cuivres.

Ce nom devait être pour lui le résumé de quelque poignant souvenir, car, pendant quelques minutes, l'inconnu cessa de regarder. Les bras croisés, serrant siévreusement les jumelles entre ses doigts contractés, il laissa ses yeux vagues s'abaisser au pied même de son piédestal de granit, que le flux enveloppait de plus en plus, comme si une attraction de l'abîme l'eût sollicité à se laisser choir dans l'écume des vortex.

Un coup de canon l'arracha à sa contemplation douloureuse.

L'escadre reprenait son chemin.

Elle changea de route, et, laissant Granville à bâbord, gagna la haute mer, selon l'oblique qui régulièrement aboutit à Saint-Malo. Le jeune homme la vit fuir maintenant plus alerte, marcher vers le sud-ouest.

D'énormes volutes de fumée couvrirent les cheminées, dépassant et couro nant les mais. Les masses lentement estompées décrurent sous le rayon visuel. Géants tout à l'heure, les cuirassés devinrent des pygmées, des coques de noix perdues sur l'immensité limpide et tranquille.

Et cela même ne dura pas. L'Océan circonscrivit ces points errants comme une tache, les enserrant de plus en plus, les mélant ensemble. Un moment, mâts et vergues, coques de fer et coques de tôle ne formèrent plus qu'un assemblage de lignes et de points. Puis, quand la limite de l'horizon de mer fut atteinte, il n'y ent plus qu'une ombre, quelque chose de mouvant et de visible sur le ciel clair, comme des goélands qui battent de l'aile sur les crêtes écameuses; puis encore une tache de famées

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MOEURS MARITIMES

JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

A mesure que le jour grandissait, l'eau se faisait plus verte, de ce vert indécis qui miroite et mue. Une brise s'était levée au sud; elle mettait des rides d'argent sur toute la surface moirée.

En un clin d'œil, les îles et la côte furent ceintes d'un ruban d'embruns dans la mousse duquel le prisme étala son arc-en-ciel. En même temps, les vagues se grossirent, s'enflérent, se firent plus hardies et plus pressées. Des blocs entiers se fondirent dans la mer, comme s'ils s'affaissaient, lentement, usés, rongés par le flot.

L'escadre arrivait maintenant en vue de l'île. Simultanément les couleurs furent hissées aux cornes de brigantines. On put voir à l'arrière des bâtiments les pavillons se déployer sur les drisses et battre l'air de leurs faceyments joyeux. Même à cette distance, tant les timoniers allaient vite à la besogne, on eût dit l'inflammation rapide d'une rampe de gaz s'allumant sous le porte-seu d'un lampiste.

Ce furent d'abord les deux torpilleurs qui arrivèrent à la hauteur de l'îlot. A l'épaisseur de la fumée, au déhanchement de la marche, il devint visible qu'ils pressaient leur allure.

Puis, le premier des cuirassés, maintenant tout blanc sous le grand jour, se trouva dans le parallèle du roc, allongeant les gueules de ses canons immobiles. Tout à coup, ces gueules s'empanachérent de fumée blanche. L'air vibra sous le frémissement de ces tonnerres. De la terre, le canon de la citadelle de Granville répondit. Et pendant quelques minutes, il y eut un échange de saluts grandioses. Toute l'escadre défila de la sorte; puis, obliquant décidément, elle gagna la côte.

Le spectateur solitaire avait retiré de sa poche une paire de jumelles. Il les braqua sur le point où les bâtiments venaient de stopper. Grâce à la puissance du rapprochement, il put discerner les faits qui s'accomplissaient làbas. Un aviso était sorti du port et une baleinière s'en était détachée qui avait mis le cap sur le vaisseau amiral. Il y eut une façon de

cole, qui lui a donné des soins, lui a retiré de ræil des grains de poudre et a dit que la prunelle était attaquée.

VAUDELNAY-RILLÉ. - Accident mortel. -Mercredi dernier, le sieur Guillot, âgé de 54 ans, demeurant à Argenton-l'Eglise, arriva à 5 heures du matin, avec un ane et une charrette, chez M. Chevalier, chaufournier, à la Gazelle, commune du Vaudelnay, pour prendre un chargement de chaux. Guillot détela son åne et le mit sous un hangar; tout à coup, il recut deux violents coups de pied de l'animal dans le bas-ventre. A ses cris, le personnel de la maison Chevalier vint à son secours, et le transporta sur un lit; on manda le docteur Gaudrey qui arriva aussitôt. Mais une néritonite suraiguë se déclara et le malheureux mourut cinq heures après l'accident, dans d'horribles souffrances.

La veuve Guillot a réclamé le corps de son mari pour le faire enterrer à Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres), ce qui lui a été aussitôt accordé.

ARRESTATIONS

La gendarmerie de Vezins vient d'arrêter deux repris de justice, récemment sortis de Fontevrault, où ils avaient purgé une condamnation à trois années pour vol.

Ces individus avaient, la semaine dernière, volé 35 francs dans le tiroir de M. Robineau, marchand à Cholet, rue Nationale, pendant qu'ils lui achetaient un morceau d'étoffe. Ils s'étaient ensuite dirigés sur Vezins; là, ayant continué leurs operations, ils furent cueillis par les gendarmes.

ANGERS. - La banlieue au pillage. -Après avoir parlé de deux vols commis dans la banlieue d'Angers, le Journal de Maine-et-Loire fait les réflexions suivantes:

« Si nous sommes bien informé, c'est au nombre de trente que les faisans de M. Desvarannes ont été pris en plein jour.

» D'ailleurs, les maraudeurs ne se gênent nullement. Fiers de l'impunité constante dont ils jouissent, ils se promènent par groupes de cinq ou six et souvent plus nombreux encore, sur les routes et dans les chemins qui bordent les propriétés où ils espèrent trouver du

» On les rencontre sur la route de Saint-Barthélemy, sur la route de Paris et aux alentours, dans le voisinage de la Baumette, en un mot un peu partout.

» Quand un cultivateur ou un propriétaire vent les arrêter dans leur pillage, ils l'insultent et le menacent.

» Aussi nous pouvons assurer que les particuliers sont disposés à se faire justice eux-

» Quand deux ou trois de ces vauriens au-

ront recu du plomb dans le dos, leur exemple inspirera probablement aux autres un peu plus de respect pour la propriété. »

Jambe cassée. — Dimanche, le jeune Roussean, âgé de 14 ans, demenrant au Chêne-Vert, quartier de la Chalouère, était à se balancer au gymnase de Tivoli, lorsque, tout à coup, il tomba. Ce pauvre garçon s'est cassé une jambe. Il a été conduit à l'hôpital.

Pendu. - Samedi, le sieur Springel, âgé de 50 ans, ouvrier cordonnier, a été trouvé pendu près la gare Saint-Serge.

On ignore la cause de ce suicide.

POLICE CORRECTIONNELLE D'ANGERS Audience du 6 septembre

Présidence de M. Colin, vice-président L'AFFAIRE DE LA RUE DU MUSÉE

Samedi dernier a comparu, devant le tribunal correctionnel, le charretier Montauban, Pierre, qui avait occasionné une véritable petite émeute contre la police dans la rue du

On se rappelle que Montauban s'était installé sur un montauban, impasse Saint-Eloi, et ne voulait pas quitter les lieux : « J'y suis, j'y

Plusieurs femmes, ainsi que le maître de la maison, avaient en vain essayé de le faire sortir. Du haut de son siège, Montauban avait répondu par de grossières injures. Force fut donc d'appeler la police pour expulser cet individu.

Quand les agents arrivèrent, Montauban dormait sur son lit improvisé. Réveillé par les gardiens de la paix, il ne se montra pas plus respectueux à leur égard qu'envers le public. On dut le pousser dans la rue. Mais, là, il refusa de marcher et surtout d'emmener sa charrette qu'il avait abandonnée et qui barrait le passage.

Aux injonctions des agents il répliqua par des insultes et des coups de fouet. Il fallut donc recourir à des moyens énergiques pour décider Montauban à marcher. C'est alors que deux ou trois femmes sensibles prirent fait et cause pour l'ivrogne et ameutèrent tout le quartier contre les gardiens de la paix. Un ancien gendarme même, nommé Mollard, qui n'avait pas vu le commencement de la scène, se laissa entraîner et il alla jusqu'à délier les mains de Montauban.

Depuis, Mollard a fait ses excuses à la police et au parquet; il en a été quitte pour vingtquatre heures de violon.

Quant à Montauban, c'est un bon garçon de 21 ans qui regrette bien aussi de s'être énivré ce jour-là; autant qu'il peut s'en souvenir, il avoue qu'il avait tort et grand tort; et il prétend aussi que la foule, en prenant son parti, n'avait pas peu contribué à l'exciter contre les agents. Ces derniers sont bien du même avis.

Montauban en est quitte pour 30 fr. d'amende.

Si le bureau central de police avait communiqué à la presse des renseignements sur cette affaire, les journaux auraient su à quoi s'en tenir et auraient présentés la scène sous son véritable aspect. (J. de Maine-et-Loire.)

EXPLOSION DE DYNAMITE

A La Rochelle, une explosion s'est produite, au dépôt de dynamite du bassin de la Pallice, dans le baraquement situé entre le petit port de service et les formes de radoub.

L'explosion a été produite par une cartouche de dynamite de quatre mêtres de long, qui était destinée à faire sauter une digue qui se trouve dans le port.

Cette cartouche avait été placée à la chaleur, près d'un dépôt, dans lequel se trouvaient 400 kilos de dynamite. Ce magasin a sauté.

Au moment de l'explosion, on a vu, au milieu des débris, voler en l'air des membres humains.

Ils sont retombés en charpie, formant une véritable bouillie.

Il y a sept morts, dont cinq étaient mariés et laissent seize enfants. Quatre hommes ont été blessés, dont un si grièvement qu'on s'attend à le voir mourir d'un moment à l'autre.

Par un hasard vraiment surprenant, un ouvrier qui a été projeté à vingt mètres n'a eu aucune contusion.

Cette catastrophe cause une grande émotion.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 8 septembre 1890. Le marché a traversé très heureusement la

liquidation mensuelle et nos rentes y ont trouvé encore l'occasion de nombreux progrès. Le 3 0/0 progresse en huit jours d'un franc 30 centimes et finit à 96 fr. Le 4 1/2 0/0 termine

Les sociétés de crédit participent, presque toutes, au mouvement des rentes. Le Crédit foncier s'élève à 1,332.50. Les obligations foncières et communales donnent lieu à des transactions très nombreuses et conservent d'excellentes tendances. Il n'y a aucune distinction à faire entre les unes et les autres au point de vue des garanties qui sont de l'ordre le plus élevé. La Banque de Paris accuse avec une fermeté remarquable de 855 à 865. La Banque d'escompte s'inscrit à 332.50 et ne s'arrêtera pas là. Les importantes sociétés qu'elle a créées ou soutenues lui doivent une plus-value incontestée.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 805 et trouve à ce cours d'excellents achats. Le Crédit mobilier persiste dans ce mouvement de hausse à 450 et tout fait prévoir qu'il ne tardera pas à arriver au pair. La Société générale, suivant en cela l'allnre que nous avons toujours prévue, s'inscrit à 507.50. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Banque nationale du Brésil s'affermit dans

le haut cours de 625.

L'épargne fait toujours un excellent accueil aux obligations des immeubles de France à cause de leur solidité et des avantages que procure le remboursement à 1,000 fr.. ils sont

On u'a pas oublié que les obligations de Porto-Rico jonissent d'une d'une première hypothèque sur les lignes de San Juan et Porto-Rico à Ponce (275 kilomètres) et d'une délégation spéciale sur les sommes garanties par le gouvernement espagnol. Une partie de la ligne va être ouverte à l'exploitation ces jours-ci. Le titre s'inscrit à 286.27 et est trés demandé.

La Compagnie des chemins de fer régionanx des Bouches-du-Rhône, qui détachera le 1er octobre son coupon de 43.15, s'inscrit aux environs de 525. Jouissant de la garantie de l'Etal, et avec la parité des autres valeurs similaires, elle devrait être au moins à 560. Le cours actuel est donc des plus favorables aux

Les actions de la mine d'argent Silver Glance dont on nous annonce la prochaine apparition sur le marché seront bien accueillies des capitalistes. Rarement, en effet, une affaire minière se sera présentée dans des conditions plus favorables et plus avantageuses. Le district du Canada où est située la Silver Glance est connu comme le plus riche du globe, c'est celui de la Montagne d'argent. La concession comprend un filon de plus de 10 pieds de large qui la traverse dans toute sa longueur. On y trouve de l'argent natif et les évaluations des personnages les plus compétents n'hésitent pas à fixer à 120 0/0 le rendement annuel qu'une semblable mine exploitée pourrait donner au capital.

Les Etablissements Eisfel accusent une vive

reprise aux environs de 560.

Nous retrouvons l'Hispano-Néerlandaise à 29.25; c'est encore un cours d'attente malgré la prime de 4.25 que le titre a acquise depuis sa récente émission. La concession de Plinio ne tardera pas à donner des résultats éloquents et confirmant ce que nous avons toujours dit an sujet de cette valeur.

Les Pierreries de Ceylan se traitent à 55.

Les Gold Trust font 48. Les Chemins économiques sont fermes à

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Yau et dans toutes les bonnes Pharmacles.

Avis aux Chasseurs

EPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des pro-

	duits supérieurs.	
Depuis	Pàtés de foie gras truffé, — de faisan,	boite
I fr.	de grives, d'alouettes de Pithiviers, de bécasses,	25 la
25	Rillettes de Tours, Civet de lièvre.	fr.
la	Galantine de bœuf.	-
boîte	— de jambon, Etc., etc., etc.	Depuis

PAUL GODET, propriétaire-geran.

ronde, bientôt effilochée et diffuse, puis... plus rien.

C'en était fait. La vision avait passé. Le fantôme de la vie ardente, de la gloire superbe, des triomphes par la lutte, venait de traverser le tableau enchanté. Il ne restait plus que le cadre de la seule éternité que l'homme percoive en ce monde, celle de la mer mobile et capricieuse, étalé en ce moment sous le soleil du zénith. L'abîme demeurait avec sa voix murmurante, et au-dessus de l'abîme, ce morceau d'une terre brisée dont une volonté plus haute avait dispersé les débris à la surface de l'Océan.

Et sur ce morceau de terre, debout près d'une tombe, un vivant, immobile, contemplait alternativement l'infini des cienx et de la mer, enfermant le néant de l'homme.

Un soupir gonfla sa poitrine; une plainte vint à ses lèvres :

- Et moi aussi j'ai été tout cela!

Alors, comme honteux de sa faiblesse, de ses regrets, il s'agenouilla sur la pierre, et, gravement, il murmura:

Pour toi, Jeanne, c'était pour toi!

H

Vive la saison qui ramène les baigneurs! La Manche, la Manche redoutée, affirme son nom des les premières courbes de la Normandie. Au moment de pratiquer l'étroite fracture du Pas-de-Calais, elle se resserre entre la France et l'Angleterre, s'irrite des obstacles, éclate en fureurs soudaines, bat les falaises et les grèves, et le reste de son temps, elle le passe à arrondir des galets, à poudrer de sable la bordure granitique des côtes et à salir ce sable avec du varech, pour la plus grande satisfaction des fabricants de soude.

Cette année-là, juillet avait été superbe et août commençait brûlant. Aussi les Parisiens empressés accouraient-ils au rivage. De Saint-Lunaire à Dunkerque, les stations étaient toutes « garnies ». L'argent affluait et circulait, et chacun sait que les saisons d'eaux sont les Lupercales de notre époque, attendu que ces jours-là tont hôtelier, tout épicier, tout voiturier, tout logeur en garni, a le droit de voler très inconsciemment, -- c'est-à-dire en mettant la conscience dans sa poche, - les honnêtes gens qui viennent leur demander asile.

Granville avait reçu ses visiteurs habituels et même extraordinaires. La plage de Saint-

Pair, ce rendez-vous des moyennes fortunes et des familles nombreuses, regorgeait de monde. Le parcours de la ville à la plage est si facile. On monte si allègrement la côte de quarante-cinq mètres qui mène à la plateforme de l'église Notre-Dame, et, de là, la mer qui s'étend du cap Lihou aux îles Chausey, au Mont-Saint-Michel et jusqu'à Jersey, est si merveilleuse, que l'on se porterait en plus grand nombre sur ce point de la côte, si l'on connaissait mieux, au sein de nos agglomérations urbaines, les admirables tableaux qu'on peut être appelé à y contempler.

A la descente de la côte qui s'abaisse en pente douce vers Saint-Pair, parmi les ondulations du mamelon central de Granville, se dresse un chalet tout neuf, construit en briques, entouré de baliveaux naissants et déjà flétris par les vents salés. S'ils en réchappent, il est probable qu'ils deviendront, se temps aidant, de ces arbres magnifiques dont la Normandie s'enorgueillit, et qui, après avoir pâti des souffles iodiques, finissent par leur emprunter une santé exubérante. Rude épreuve, toutefois, car il en est des plantes comme des humains: l'air trop vif fortifie tous ceux qu'il ne tue pas d'emblée.

C'était, parmi les habitués des deux plages, un sujet à commentaires que la vue de ce chalet ouvrant pour la première fois ses huit fenêtres sur la mer.

On l'avait achevé de bâtir en mai, après l'avoir commencé eu janvier; on venait de le meubler en juillet, et déjà. selon l'expression consacrée, il se trouvait des gens pour en « essuyer les plâtres ».

Or, ceux qui habitaient ainsi cette demeure improvisée n'étaient point des locataires, mais bien les propriétaires eux-mêmes. M. de Buheil, riche sinancier parisien, et sa fille Jeanne, dont la rumeur qui l'avait précédée disait qu'elle était belle à miracle.

M. de Buheil et sa fille n'arrivèrent pas seuls à Granville. Mile Jeanne avait une demoiselle de compagnie, chaperon passablement nécessaire à cette beauté tyrannique. En outre, deux dames et deux petites filles, ces dernières âgées de douze à quinze ans, faisaient escorte, le tout sans préjudice d'une garde d'honneur formée par MM. Gustave de Maillans, Georges Dujardin et Paul Hautfrion. trois des plus renommés sportsmen de la ca-pitale, et l'Anglais Davis Elphinstone, champion de tous les jeux et distractions du Royaume-Uni, le plus infatigable nageur de

(A surre.)

est le SEUL et UNIQUE Dentifrice
QUI SUPPRIME
INSTANTANEMENT et pur TOUSOURS les
armacie, Perfumerie, etc. — Eroburo Explicative

INSTANTĂNEMENT et pur TOUDURS les Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée france sur demande — adresse de M. SUEZ. P. Rue Prony (Pare Monceau), Parla Dépôt à Saumur, chez M^{me} DECARD, 55, rue Beaurepaire; MM. H. MACHET, coiffeur-parfumeur, rue d'Orléans, 3; DAUBIGNY, parfumeur, 37, rue d'Orléans; BOUCHET, coiffeurparfumeur, 2, rue Saint-Jean, etc., etc.

Etude de Mo DENIEAU, notaire à Allonnes.

VENDRE

A l'amiable

1º UNE FERME

Située sur la commune d'Allonnes Nommée la FERME du BOURG

Actuellement exploitée par les époux Thibault-Salot, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, servitudes, grande cour renfermée de murs, terres labourables, prés et vignes, le tout d'une contenance superficielle d'environ 12 hectares 25 ares 43 centiares.

2° UN PRE

Actuellement exploité par le sieur Corbineau-Coulon, de Varennes, situé aux Ecouardes, commune d'Allonnes, contenant environ 72 ares.

3° Et les Immeubles

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Exploités par M. Jean Houdoyer, de Russé, consistant en :

1. - Une pièce de terre, située à Russé, commune d'Allonnes, contenant environ 4 hectares 34 ares 80 centiares.

2. -+ 47 ares 32 centiares de terre, à la Touche, commune d'Allonnes.

3. — 37 ares 50 de terre, situés dans les Aubues, même commune.

4. — 37 ares 30 de pré, situés dans la Petite-Prée, dite commune. 5. — 17 ares 50 de pré, situés dans le Grand-Marais, commune

d'Allonnes. 6. -- 25 ares de pré, situés dans le Petit-Marais, même com-

mune. 7. — Et 14 ares 60 de pré, au même lieu du Petit-Marais, même

Pour traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, demeurant à Saumur, rue Pavée, et, pour tous renseignements, à M° DENIEAU, notaire (654)à Allonnes.



KOLA, COCA, QUARANA et CACAO réunis PRIX DE LA BOUTEILLE: 5 FRANCS

Le VIN BRAVAIS est le plus efficace des Stimularts et Stomachiques, le plus agreable des fortifiants et, anti-nerveux employas en medeciue, et le plus pubsant des toniques connus à re jour. (Presse Médicale et Scientifique)

Gazette des Hépitaux (1º Mai 1830) L'Union Medicale (28 Avril 1890)

Samaine Médicale (11 Mai 1830) L'Hygiene Bratique (30 Mars 1890)

Un Gobelet-Mesure décoré, en cristal de Baccarat, servant à doser le VIN BRAVAIS, accompagne chaque bouteille.

Bémandes et lenseignements: RAOUL BRAVAIS, que Chabanais, París

Dépositaire du Vin Bravais, à SAUMUR: L. PEYRAMAURE.

Étude de M° GAUTIER, notaire à Saumur.

VENDRE A L'AMIABLE

MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, nº 27.

S'adresser au notaire.

A LOUER UNE MAISON

Rue de la Grise, nº 7.

Chasse réservée

LA CHASSE est sévèrement interdite sur les terres, prés et bois, dépendant des fermes de Beausoleil, Courbette, la Fortune-rie, du Plessis et réserve, de l'Anerie, de la Barbillonnière. de l'Aunay, du Petit-Moulin, ainsi que sur les terres de Boumelle, appartenant à M. MAURILLE-ARSARD, le tout situé communes d'Allonnes et de Neuillé.

Mlle HUTT, professeur de de chant, demeure maintenant, 52, Grand'Rue, à Saumur.

Deux CHIENNES couchantes, bien dressées, race St-Germain, blanches et oranges.

S'adresser au garde du château de Lançon, à Brézé.

M DUPUY - ARDOUIN, à la Rompure, commune de Saint-Lambert, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes de sa femme, née SIDONIE ARDOUIN.

Saumur, le 9 septembre 1890.



PLAIRS d'DLEERS VARIQUEUX
considérés comme Incurables
par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nuilement du travail, il est à la
portée des petites bourses, et, dès le deuxième
jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENGRMAND, Médecin-Spécialiste
Anciem Aide-Majer des Hépitaux Militaires
à MELON (S.-el-M.). Cossalt, gratuites par Corresp**.

MARTIN-DESPRÉS donne, cile. des leçons de français et d'anglais. Rue Cendrière, nº 4.

Faites vos provisions à

RUE d'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en bottes à ouverture très facile

Parée de foie gras truffée	la boîte	1.10
Galantine de volailles truffée	1 60 30	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc	DOUBLE BUILDING	2.75 et 4 50
Pâté de foie gras truffe	-	2.75 et 4 to
Mortadell de Bologne	Secretaria Con	1.40 et 2 »
Galantine de bœuf		1.40 et 2.25
— de jambon	· Stratelli	1.50 et 2.75
Langue de bœuf		

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

Modérés

VIENT DE PARAITRE

1793-1796

Mémoires inédits de la Comtesse de la Bouëre.

Un beau volume in-8. En vente, à Saumur, chez M. Dézé, libraire, et M. JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

GARES DE SAUMUR CHEMINS

TEGNE DE

STATIONS	Mix mat		Mix mat	te in	Mix	te	Ex	pr. tin	Om	n. tin	On so		Ex	pr.		pr. ir		nn.
Paris Chartres Charteau-du-Loir Noyant-Méon Linières-Bouton Vernantes Blou Vivy S A U M U R (Orl.) (arrivée) (départ) Nantilly (arrivée)	6 10 11 11 11 12 12 12 12	» 13 20 29 43 54 2 15 23 31					1 1	55 34 22 5 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	3 3 3 3 3 4	12 58 8 17 30 41 49 2 14 22	12 2 6 7 7 8 8 8 8 8 8 8 8	50 51 35 40 49 ** 10 17 29 34 41	1 1 1)	10	22 28	11 1 4 5 6 6 6 6 6 6 7	25 33 51 54 4 14 24 31 42 53
SAUMUR (Elat; (arrivée) (départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains Brézé-Saint-Cyr Montreuil-Bellay Thouars Niort Saintes Bordeaux	12	41	8 8 8 9 9 10	37 47 1 41	الخالصة ال	37 44 52 24 57 58	22469	30 24 52	5 8 11	11 23 29 37 57 51 42 52 18	9	49 56 14 40	2 2 4 6 9	52 40	2 3 5 7 11	59 28 20 53 13	8 11 2 4	

STATIONS	Mix		Mix			tin		pr. tin	Mis	ir	Omma			ir	Expi		Ex	
Bordeaux Saintes Niort Thouars Montreuil-Bellay Brézé-Saint-Cyr Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) SAUMUR (Etat)	5 8 9 10 10	25 35 40 59 11 16	6 6 7 7	5 57 18 27 32	7 9 12 Mi:		12	40 9 51 45 7	1 2 2 2 3	35 37 51 58 3	811245555	20 39 5 15 16 24 29	5589999	13 35 40 41 50 55	10 1 10 3	002		40 30 46 15
(arrivée) (départ) Nantilly (départ)	10	22	7 7 7	45 25 36	ma 11 11	25 36		» »	3 2 3	13 52 4	5 5 5	42 20 31	10	3) 			
SAUMUR (Orl.) (arrivée) (départ) Vivy			7 7 8 8	47 57 11	11 12	44 54 10		34 39 »	3	12 16 28	5 5	39 43 57	150		10 5	7	11	46 53
Blou Vernantes Linières-Routon Noyant-Méon			8 8 9	33 46 1	12	58	2	» » »	3 3 4	36 47 58 10	6 6	6 19 31 45			» »	14		
Chåteau-du-Loir Chartres Paris			10 2 5	22 47 50 oir	2		5 7	55	5 9	22 26 50	7 12 2	58	1	oir	12	33 26 10	1 4 5	-

	- 11-	7		BOULET — C		Omn.	Mivlo
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	matin	soir	soir
Saumur Port-Boulet Chinon	7 52 8 40 9 4	11 16 12 20 1		Chinon Port-Boulet Saumur	7 41 8 10 9 4	1	9 45 9 45 10 32
10		SAUM	UR —	BOURGUEIL		1 6	01 1
STATIONS	Omn. matin	Omn.	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Onin.
Samuer Port-Boulet	7 52 8 44 8 54	11 16 1 10 1 20	5 10	Bourgueil Port-Boulet Saumur		11 50 12 12 33	3 40

POITIERS-	MIC	KI	ne.	7117			15-	-VII	UEALO .	ANGI
STATIONS		xte						nn.	Mixte soir	STAT
Poitiers Moncontour Loudun Montreuil (ar.) — (dép.) la Vaudelnay Baugé Doué Martigné Angers	677779	2 14 22	9	45	10 1 3 4 4 5 6 7 10	45 47 39 21 20 46 30 16 5 7	2344555557	53 42 56 35 59 10 21 29 49 12 ir	9 30 9 43 9 56 40 5 10 30	Angers Martig Doué Baugé le Vand Montre Loudur Moncon Poitier

STATIONS		un.		xte tin		rc.			Omn		
Angers	4	40	10		7	30	11	48.	6	3	
Martigné	6	1	8	26	11		1	19	8		
Doué	6	24	8	55	11	54	1	35		4	
Baugé	6	32	9	5	12	16	1	44	8	2	
le Vandelnay	6	39	9	13	12	34	1	51	8	3	
Montreuil (ar.)	6	48	9	26	12	511	2	1	8	5	
— (dép.)	7	38		m		94	9	21	9	1	
Loudun	8	24	91	110	4	14	3	10	10	14	
Moncontour	8	56			6	10	3	43	10	4	
Poitiers	10	33	- 0		10	40	K	22	19	4	

NANTE	S -	- A	NG	CRS									PAR	IS
		ect		n.	Ex	pr.]	On	m.	Om	n.	Ex	pr.	Omn. mixte	Expi
STATIONS	mix		mi		1971			xte			Author	ir	soir	SOIT
100		ir	ma	un	ma			tin	80			-	- aon	7 8
Nantes	11			111		25		55		цλ	3	10	Dieta .	Soil
	ma		ma			-		tin	so	ır	112	10	soir 5 20	1000000
Angers	2	19			10.		12	-	2	57	5	10	6 10	d tilb-ittb
La Ménitré	2	52	7		10	51	12	37		42			6 23	4 NAMED III
Les Rosiers			7		10	58		46	3	52 59		445	6 32	
St-Clément	176		7	26	100	314	12	59	4	7		1	6 41	
St-Martin	3	22	7	33	14	13	12	29	1	20	5	53	6 58	10
Saumur ar.	3	26		52		16	1	15		31	5	56	7 3	10
Varennes	0	20	8	5		26		27	4	45	11	TO	7 21	1
Port-Boulet	3	50	Q			35	1	38	5	1	6	13	7 39 8 30	10
Langeais	4	23	8	59		55	2	12	5	46	6	35	8 30	11
Tours arr.	5	2	9	42	12	33	2	51	6	35	7	14	9 52	是
	10	39		HP.	4	48		46	2	35	11	58	N. 183	ma
mea II		tin	ma	tin	1 80	oir		ir	ma	tin	80	oir	soir	-
PARIS	1000	النائا	IID.	2	C	AUN	ALIE	141	AN	VGE	RS	1	NANT	ES
PANIS	No.	10	تتعلبنا										-	Dire
1	N		EX	pr.		nn.	Ur	nn.	OH	133.	200	1000	mixte	mix
STATIO	NS		415	oir	and the same of	oir		oir	ma	tin.	ma	tin	matin	soi
-				جانات						45			-	12
Paris			8	15.75				25		tin	00	oir	soir	1 801
m			ma		ma 5		ma	tin	10		2	53	5 25	5 8
Tours			1 2	28			0		11	39			6 1	3, 9
Langeais			1 2	13	()	43	8	90		11	2	50	B. A.	110

THE	so	ir	so	ir	SC	ir	11131		ma	un	"O AO	19 9
Paris	8	35	9	40	11	25	12	45	11		9 10	soie
	ma	tin	ma	tin	ma		ma	tin	SO	III.	5 95	8 4
Tours	1	23	5		7	15	10	47	2	53	B 8	9 3
Langeais	2	13	5	43	8	Heres	11	39	3	30	B 43	10
Port-Boulet	2	38	6	20	8	39	12	11	3	50	0 54	10 1
Varennes	100		6		8	51	15	22	1		7 6	10 3
Saumur (arrivée)	2	57	6	45	9	4	12	33	4	76	7 12	10 4
— (départ)	3	3	6	52	9	12	12	38	4	200	7 25	
Saint-Martin	60		17	6	9	26	12	51	1997		7 32	100
Saint-Clément			7	13		33	12	57	1	25	7 39	N. V.
Les Rosiers			7	21	9	41	1 !	10	1	32	7 48	11 1
La Ménitré	3	28		32		52	11	54	A	57	8 32	11 2
Angers (arrivée)		57		21	10	41	1 1	38	A	46	14 11	-33
Nantes (arrivée)	1000	55	, ,	mi	1	51		-	81	niΓ	soir	soir
	ma	tin	nia	tin	S	oir	No. of	ir	CSE25	200		
	SA	ITAL	IIR.		L	4	FLÉ	CHI	2	118	W. All	soir
		-	1100	1	100	934	-	-	ma	tin	matin	LA
matin	S	oir	St)?F	10	- 17	Link	201	17	15	10 20	1 3

40 C	matin	soir	soir		matin matin so 4 7 15 10 25 4
Saumur	5 30	1 15	7 20	La Flèche	7 31 10 46 1
Vivy	5 43	1 35	7 34	Clefs	7 52 41 13 5
Longué	5 55	1 56	7 48	Baugé	0 9 11 32 2
Jumelles	6 7	2 18	8 1	Jumelles	U 94 11 51 5
Baugé	6 22	2 44	8 19	Longue	N 20 11 14 5
Clefs	6 39	3 12	8 38	Vivy	8 37 12 14 8 50 12 30 5
La Flèche	6 52	3 30		Saumur	1 8 3011